

Annonces diverses



AdUX
Société anonyme au capital de 1.569.481,25 euros
Siège social : 27 rue de Mogador – 75009 Paris
418 093 761 RCS Paris
(la "Société")

AVIS DE PROJET DE TRANSFORMATION DE ADUX
EN SOCIETE EUROPEENNE

Aux termes d'un projet de transformation arrêté par le Conseil d'administration en date du 18 novembre 2020 tel que mis à jour par ce dernier en date du 30 mars 2021 afin de tenir compte des changements intervenus au sein de la Société et déposé au Greffe du Tribunal de commerce de Paris, la société AdUX envisage d'adopter la forme de société européenne (*Societas Europea* ou SE) en application des dispositions du Règlement (CE) n° 2157/2001 du Conseil en date du 8 octobre 2001 relatif au statut de la société européenne et de l'article L.225-245-1 du Code de commerce.

AdUX réalise aujourd'hui environ la moitié de son chiffre d'affaires en Europe avec des équipes en Espagne, en Italie, en Belgique et aux Pays Bas. Ce projet de transformation permettrait de mieux refléter la dimension européenne de AdUX et renforcerait son image internationale et son attractivité auprès de ses clients et de ses équipes.

La transformation de AdUX en Société Européenne ainsi que les termes du projet de transformation seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires de AdUX du 17 juin 2021.

Cette transformation prendra effet à compter de l'immatriculation de AdUX sous forme de société européenne au Registre du Commerce et des Sociétés, qui interviendra après son approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires et à l'issue de la procédure relative à l'implication des salariés telle que prévue aux articles L. 2351-1 et suivants du Code du travail.

La transformation ne donnera lieu ni à dissolution de la société, ni à la création d'une personne morale nouvelle.

A l'issue de la transformation, la société conservera sa dénomination actuelle AdUX, qui sera immédiatement suivie des mots « Société européenne » ou des initiales « SE ».

L'objet de AdUX, son siège, sa durée, les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social, la composition de ses organes d'administration et de contrôle ainsi que le lieu de cotation de ses actions (Euronext Paris et Euronext Amsterdam) demeureront inchangés du fait de la transformation. Toutefois, il est précisé que dans la perspective du renforcement de la position de AdUX sur le marché néerlandais, le siège social de AdUX serait transféré au Pays-Bas sous réserve de l'approbation des actionnaires réunis en Assemblée Générale postérieurement à la transformation de la Société en société européenne.

L'ensemble des documents afférents au projet de transformation de AdUX en société européenne est disponible sur le site Internet de AdUX (www.adux.com).

Le Conseil d'administration